

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 56 (1995)

Heft: 507

Rubrik: Mitteilungen des Vorstandes = Communiqués du comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sinfonia

Mitteilungen des Vorstandes / Communiqués du Comité

Wohl alle, die den vielversprechenden Aufrufen zur Teilnahme an der diesjährigen Delegiertenversammlung EOV Folge geleistet haben, sind voll auf ihre Rechnung gekommen. Noch selten herrschte eine so gelöste Stimmung unter den rund 80 Delegierten, noch selten waren die statutarischen Geschäfte so unbesritten.

Abgerundet wurde die Delegiertenversammlung mit einem äusserst interessanten Referat von Hans Brupbacher, Leiter der Musikschule Glarus und Vizepräsident des Verbandes Musikschulen Schweiz (VMS). Das neue Leitbild des Dachverbandes diente dabei als Ausgangslage für die Darstellung von Problemen der Nachwuchsförderung.

Reservieren Sie sich das Datum schon heute (ein entsprechender Anmeldetalon wird in der Dezember-Nummer der «Sinfonia» erscheinen)!

Käthi Engel Pignolo
Präsidentin EOV

L'invitation à l'Assemblée des délégués annonçait un programme intéressant et les membres qui s'y sont rendus n'ont pas été déçus. Au nombre d'environ 80, ils ont apprécié l'ambiance décontractée – il faut dire que la partie statutaire a rarement été si peu controversée.

Voici, en quelques mots, les décisions les plus importantes, prises par l'Assemblée:

1. Les comptes annuels 1994 ont été approuvés (ils peuvent être demandés auprès de l'adresse de la SFO).
2. Les cotisations des membres (Fr. 7.–, resp. Fr. 4.– pour les membres d'orchestres de jeunesse) et le prix de l'abonnement au journal «Sinfonia» restent inchangés.
3. Des mesures seront prises pour favoriser le recrutement de nouveaux membres, spécialement d'orchestres de jeunes.
4. Les contacts avec les écoles de musique seront intensifiés pour encourager la relève des orchestres de la SFO.
5. Les orchestres de la SFO bénéficieront d'un soutien lors de la création de réseaux régionaux. Les relations plus étroites entre les orchestres aideront à trouver des solutions aux problèmes régionaux (questions concernant la relève, musiciens de renfort occasionnel, concerts réciproques et autres).
6. Formulation de directives concernant la rémunération de renforts non professionnels.
7. Sur demande du Comité et en complément du programme de travail (selon l'ordre du jour publié dans «Sinfonia» No. 506), le Comité accepte une cinquième tâche. D'entente avec d'autres associations faitières et le Conseil suisse de la musique, la SFO fera opposition à ce que des manifes-

Musik und
Gratulationen für
die «jüngsten»
Veteranen.

Petite cérémonie
solennelle en
musique pour les
vétérans de l'année



stations culturelles soient indirectement soumises à la TVA – notamment en ce qui concerne les droits d'auteur – et interviendra de ce fait auprès du Département fédéral des finances.

Que serait une Assemblée des délégués de la SFO sans musique? Cette fois-ci, la cérémonie d'honneur aux défunts a été agrémentée du Duo op. 41 pour deux altos, de Rudolf Reinhardt (membre de la Commission de musique SFO). Cette œuvre a été interprétée par Brigitta Schlumpf, de Netstal, et Hermann Unternährer, de Lucerne. La soirée organisée pour les délégués et de nombreux hôtes de la Société d'orchestre Niederurnen-Kaltbrunn comportait d'excellents éléments culinaires et musicaux. Pendant cinq heures, les participants se sont délectés de mélodies en provenance d'une demi-douzaine de pays, agréablement coordonnées avec des spécialités gastronomiques des régions évoquées. L'orchestre a fait preuve de précision et a mis tout son cœur à jouer de superbes tangos, polkas, valse viennoises et autres, si bien que les auditeurs se sentirent littéralement emportés par la musique. **Merci encore pour cette merveilleuse soirée!**

Kaum zu glauben:
Sie haben fünf
Stunden lang für
ihre Gäste gespielt:
das Orchester
Niederurnen-
Kaltbrunn

Incroyable mais
vrai, ils ont joué
pendant cinq
heures de suite.



Applaus für die
Mitarbeiter des
Orchestervereins
Kaltbrunn-Niederurnen,
auch für diejenigen, die
hier nicht abgebildet
sind.

Applaudissements pour
les membres de
l'Orchestre de
Kaltbrunn-Niederurnen,
aussi pour ceux qui ne
figurent pas sur la
photo.



La prochaine **Assemblée des délégués de la SFO** aura lieu les **18 et 19 mai 1996 à Olten**. Comme c'est le cas tous les deux ans, la partie statutaire sera complétée par les traditionnels **Ateliers musicaux** et par un concert des formations ad-hoc le dimanche à midi. **Réservez d'ores et déjà cette date!** Un bulletin d'inscription paraîtra dans le numéro de décembre de «Sinfonia».

Käthi Engel Pignolo
présidente SFO